Le 26/08/2020

ATTESTATION D'ASSURANCE - SAISON 2020 / 2021

AREAS DOMMAGES

GROUPE BS ASSURANCES 14 RUE JEAN BUREAU BP 51

77103 MEAUX Cedex

atteste que

MR MERCURY LUC

est assuré pour la période du 26/08/2020 au 30/06/2021, en vertu du contrat d'assurance numéro 01028626 Assurance.

Cotisations Redevances DEPT. + PF FNC 013 146.50 € NATIONALE 44.95 € ASSURANCE 23.00 € DROIT DE TIMBRE 9.00 € FRAIS DE DOSSIER 5.00 € 174.50 € 228.45 € 53.95 €

Ce contrat garantit, dans les conditions minimales fixées par l'article L.423.16 du Code de l'Environnement, la responsabilité civile encourue par le chasseur, sans limitation de somme, en raison des accidents corporels occasionnés par un acte de chasse ou de destruction d'animaux nuisibles et par les chiens dont il a la garde. La présente attestation ne peut engager l'assureur en dehors des limites prévues par les closes et conditions du contrat auxquelles elle se réfère. Aucune déchéance n'est opposable aux victimes ou à leurs ayants droits. GROUPE BS ASSURANCES (N° ORIAS 15004905) En cas de sinistre ou pour tout renseignement, Un seul numéro: 01.60.09.43.43

MR MERCURY LUC 11 IMP VERCORS 84000 AVIGNON

Cher adhérent, ami chasseur,

Vous venez de valider votre permis de chasser pour la campagne 2020 - 2021 et nous vous en remercions.

La Fédération Départementale des Chasseurs des Bouches-du-Rhône a le plaisir de vous expédier votre validation annuelle pour la prochaine saison de chasse, ainsi que le carnet de prélèvement bécasse, si vous l'avez demandé et si vous avez restitué le précédent dans les délais. Vous veillerez à coller sur celui-ci l'étiquette ci-dessous nommée « carnet prélèvement saison 2020 – 2021 »

Attention, le carnet de prélèvement bécasse est à nous retourner pour le 31 mars 2021

Si vous avez souscrit l'assurance chasse par l'intermédiaire du Guichet Unique de votre Fédération, conservez précieusement le volet qui fait office d'attestation d'assurance.

N'oubliez pas que le respect des règles de sécurité est essentiel aussi bien pour vous que pour les autres.

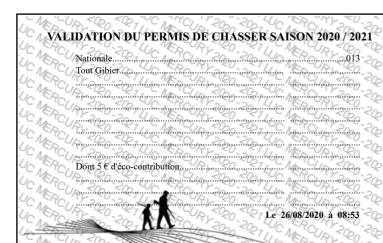
En vous remerciant de la confiance que vous nous accordez, nous vous souhaitons à toutes et à tous une excellente saison en Saint Hubert.

La FDC 13











MR MERCURY LUC 11 IMP VERCORS 84000 AVIGNON

Permis de Churser : 20170840v . : 07/09/2017 O.N.C.F.S. 20170848014208A 0.N.C.F.S.

